

AME 3030 - Atelier bi-disciplinaire - Urbanisme et Design d'intérieur

Créer des espaces favorables au vieillissement sur place dans un territoire de banlieue



Trimestre : Automne 2015

Horaire : Lundis et Mercredis de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Locaux : Ateliers 3085

Équipe d'enseignantes :

Paula Negron, Ph.D. professeure agrégée, École d'urbanisme et d'architecture de paysage
(p.negron-poblete@umontreal.ca)

Tiiu Poldma, Ph.D. professeure titulaire, École de design, programme de design d'intérieur
(tiiu.poldma@umontreal.ca)

Descriptif officiel : Développement d'un projet en réponse à un programme précis portant sur un secteur spécifique de l'activité humaine.

Remarques : Conception tridimensionnelle d'interventions stratégiques dans un contexte pluridisciplinaire portant sur des espaces publics urbains, des paysages et des ensembles de bâtiments.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ATELIER

La réalisation d'un atelier bi-disciplinaire urbanisme – design d'intérieur est l'occasion de permettre aux équipes d'élaborer des propositions d'aménagement qui combinent des échelles spatiales rarement mises en commun : celles de la ville et celles des espaces intérieurs. Les enjeux liés aux interventions pour améliorer l'interrelation des espaces urbains et intérieurs sont en émergence. Les défis du vieillissement dans le contexte des banlieues ont notamment permis de mettre de l'avant la pertinence d'un tel arrimage.

L'atelier comporte deux types d'objectifs. Des **objectifs professionnels propres à chacune des deux disciplines**, qui permettront aux étudiants de répondre à un besoin concret des acteurs de publics et privés de l'arrondissement, mais surtout aux besoins des usagers de ces espaces. L'atelier comporte aussi des **objectifs communs au niveau pédagogique**, qui visent à développer chez l'étudiant la capacité à travailler de concert avec des professionnels d'une discipline de l'aménagement autre que la leur. L'atelier sera l'occasion pour les étudiants de développer une problématique d'aménagement qui intègre à la fois des éléments liés à

l'environnement urbain et des éléments liés aux espaces intérieurs. Il vise aussi à construire une proposition d'aménagement pour un lieu qui englobe un équipement et son environnement urbain, le tout en mettant en valeur le milieu à l'étude. Les étudiants devront développer des mécanismes permettant la communication et le travail dans des équipes multidisciplinaires et complexes. Les responsables de l'atelier appuieront les étudiants dans le développement de leurs compétences professionnelles et de travail bi-disciplinaire, pour les mettre à disposition de partenaires et d'usagers réels.

Au niveau **pédagogique**, l'atelier aura des **objectifs spécifiques** :

- Sensibiliser l'étudiant au **concept de multidisciplinarité** et aux outils et méthodes utilisés dans d'autres disciplines. Apprentissage du travail en équipe multidisciplinaire et intégration d'analyses, stratégies et interventions disciplinaires.
- Comprendre les **besoins des différents « clients »** d'une intervention d'aménagement propre au projet et aussi spécifique au domaine dans un contexte multidisciplinaire.
- Acquisition **d'outils de dialogue** avec les divers usagers et intervenants du milieu.
- Connaître les conditions physiques du bâtiment étudié, les contraintes et les conditions imposées par le bâtiment principal, les alentours, son accès et ses conditions intérieures.
- Comprendre la manière dont les bâtiments étudiés s'intègrent dans un milieu urbain, leur rôle dans la structure urbaine et dans le fonctionnement du territoire. Déterminer les exigences de code de bâtiment ou autres règlements pour les aspects intérieurs de mise en projet.
- Comprendre les exigences qu'implique **l'intervention dans un milieu de vie dynamique**, en répondant aux besoins et capacités de leurs habitants. Recherche de cas d'études comme point d'investigation et de conceptualisation du sujet.
- Développer une **problématique**, un **concept** et un **projet d'aménagement bi-disciplinaire** qui intègre des échelles spatiales diverses (échelle urbaine, échelle intérieure au bâtiment) et leur arrimage.
- Intégrer les éléments typiques de la mise en projet, incluant une étude de site et ses enjeux, une programmation des besoins, les enjeux techniques et les besoins divers propres au projet, le design et la conception d'une solution et la mise en projet d'une proposition.

CONTEXTE DE L'ATELIER

Face au vieillissement marqué de la population dans nombreux pays, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a élaboré en 2007 un guide pour aider les gouvernements à mettre en place des environnements qui tiennent compte des besoins des habitants au fur et à mesure qu'ils vieillissent. C'est ainsi que le gouvernement du Québec a mis en place en 2010 la démarche Municipalités (villes) amies des aînés, suivie par plusieurs villes et municipalités. Cette démarche vise notamment à favoriser le vieillissement actif des individus au sein de leur communauté, notamment par l'adaptation des environnements construits. En 2012, la ville de Montréal a lancé son Plan d'action municipal pour les aînés 2013-2015. Parmi les actions prévues dans le plan, plusieurs visent à appuyer les arrondissements à réaliser des actions concrètes en faveur des personnes âgées (ex. réalisation de projets visant à rendre les immeubles municipaux accessibles; activités de sensibilisation, entre autres). À l'arrondissement de Montréal-Nord, le recensement de population de 2011 faisait état d'une proportion de personnes âgées de 65 ans et plus de 19,2% parmi l'ensemble de la population de l'arrondissement, soit 4 points de pourcentage au-dessus du taux dans l'ensemble de la ville de Montréal. Les nombreuses résidences pour personnes âgées et le vieillissement sur place de la population, sont les principales raisons derrière cette concentration d'aînés.

Les personnes habitant en milieu urbain vivent une grande partie de leur vie dans divers espaces intérieurs (lieu de résidence, lieux de loisir, espaces commerciaux, etc.). Les gens traversent ainsi constamment l'espace urbain pour effectuer diverses activités au quotidien. Pour les personnes âgées, naviguer les espaces urbains

pour rejoindre un bâtiment ou une activité devient complexe face aux conditions de changements physiques et psychologiques qui affectent leurs capacités de mobilité. Finalement, il faut tenir compte du fait que les espaces publics et les environnements urbains sont des lieux de rassemblement de plus en plus populaires qui soutiennent la participation sociale des individus. Chez les personnes âgées, de tels environnements constituent un élément clé d'un vieillissement autonome et actif.

Développé majoritairement après la Deuxième Guerre mondiale, l'arrondissement de Montréal-Nord a une forme urbaine très dépendante de l'automobile : larges boulevards, prédominance des stationnements, faible mixité d'usages, etc. Comme dans d'autres quartiers, les centres commerciaux à Montréal-Nord sont devenus d'importants espaces de rencontre et de sociabilité pour les personnes âgées. Or, ces espaces se trouvent souvent le long du réseau artériel, ce qui diminue leur accessibilité à pied. D'autres équipements collectifs offrant des activités sociales aux aînés sont localisés le long de rues locales, répondant davantage à une métrique piétonne, mais avec une accessibilité en transport en commun plus faible. Dans les deux cas de figure, l'organisation interne de ces lieux tient rarement compte des capacités physiques des personnes à mobilité réduite, comme c'est le cas des personnes âgées. Plus particulièrement, trois immeubles et ses environs (ci-après désignés lieux) ont été choisis pour faire l'objet de l'atelier :

L'hôtel de ville, 4243, rue de Charleroi

Un centre de loisirs, 11121, avenue Salk

Le centre commercial Place Bourassa, 6000, boul. Henri-Bourassa

OBJECTIF PARTICULIER

Cet atelier bi-disciplinaire vise l'élaboration de propositions d'aménagement pour trois lieux importants de l'arrondissement Montréal-Nord. Les étudiants devront s'attarder à la fois à l'espace intérieur des immeubles et à leur environnement urbain. Le travail d'analyse, tout comme la proposition, doit se faire simultanément à plusieurs échelles spatiales, en prenant en compte les besoins et capacités des usagers qui les fréquentent, notamment les personnes âgées. Les équipes doivent proposer des nouveaux aménagements pour les équipements et leur environnement immédiat, tout en s'attardant à leur accessibilité et leur rôle au sein du tissu urbain dans lequel ils s'inscrivent. Les équipes devront tenir compte des besoins des propriétaires des lieux faisant l'objet d'interventions (l'arrondissement de Montréal-Nord et le promoteur SMARTREIT) et des divers usagers des lieux à l'étude (travailleurs, utilisateurs des espaces, particulièrement les aînés). Tout au cours de la réflexion, les équipes doivent aussi prendre en considération les priorités énoncées par l'arrondissement dans ses diverses politiques (Plan d'urbanisme, Plan local de déplacements, Plan Montréal-Nord 2020, PPU Pie-IX, etc.) ainsi que la réglementation en cours (code du bâtiment, règlement de zonage, critères de design pour aménager un intérieur particulier, etc.).

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Le travail dans l'atelier bi-disciplinaire se fait en équipes constituées de 4 étudiants: 2 étudiants d'urbanisme et 2 étudiants de design d'intérieur. Chaque équipe doit se considérer comme une équipe de consultants qui reçoit un mandat de l'arrondissement Montréal-Nord visant à intervenir sur un des lieux faisant l'objet de l'atelier afin contribuer à favoriser le vieillissement actif, tel que visé dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). L'atelier comporte quatre grandes phases :

1. **La première phase (semaines 1-2, du 2 au 9 septembre)** vise à **organiser l'atelier** comme lieu de travail et recueillir les premières données nécessaires du site à l'étude :
 - a. **visite des lieux** (service de loisirs, hôtel de ville, Place Bourassa),

- b. **besoins** des usagers des lieux et des acteurs publics et privés de l'arrondissement Montréal-Nord (rencontres et données diverses),
 - c. connaissance des **enjeux** (démarche MADA –OMS et gouvernement du Québec–, besoins et capacités des aînés, etc.),
 - d. **conditions existantes** des intérieurs des bâtiments et limites (structurelles ou autres). Survol des questions touchant le contexte historique de l'édifice et son **environnement urbain**. Activités actuelles qu'on y retrouve (immeuble et alentours), lien avec la structure urbaine.
2. **La deuxième phase (semaines 3-4, du 14 au 23 septembre)** constitue simultanément une étape de recherche et de conception, qui aboutit avec la présentation d'un projet éclair pour le lieu à l'étude.
- a. **Remise de la recherche préliminaire sur la transformation du lieu, 23 septembre (5%)** : Travail écrit et illustré (5-10 pages) réalisé en sous-équipes disciplinaires (2 par équipe). Analyse de la fonctionnalité du site et son rôle dans l'ensemble de l'arrondissement. Caractérisation physico-spatiale de l'environnement urbain immédiat au lieu. Rôle du lieu dans la structure urbaine du quartier. Présentation des besoins et des activités sociales et psychologiques des usagers, incluant le symbolisme, des référents (cas d'études), les philosophies et les valeurs impliquées, l'esthétique envisagée, les objectifs liés aux enjeux du projet, etc. Schématisation du fonctionnement interne du bâtiment et du rôle du lieu dans le fonctionnement du territoire de référence.
 - b. **Présentation du projet éclair, 21 septembre (10%)** : Présentation d'une première version de la problématique pour le lieu à l'étude et de deux concepts préliminaires d'aménagement pour le lieu (intérieur et urbain). Pour chacun des concepts, l'équipe devra exposer clairement la manière dont le projet de reconversion répondra aux besoins des utilisateurs du bâtiment (travailleurs, usagers) tout en contribuant à la démarche MADA de l'OMS et du gouvernement du Québec. L'équipe devra aussi montrer l'arrimage du lieu au tissu urbain existant et son rôle dans la structure urbaine du territoire.
- **Urbanisme - Problématique du lieu** : Rôle actuel de l'équipement dans la structure urbaine de l'arrondissement, son accessibilité en fonction des capacités de mobilité des usagers et des caractéristiques physico-spatiales. Caractérisation de l'environnement immédiat et insertion de l'immeuble dans celui-ci. Potentiel du lieu en fonction de la vision souhaitée pour le territoire et des contraintes imposées par les caractéristiques urbaines du site et la planification en cours à l'arrondissement.
- **Design d'intérieur - Programme et commande** : Établir des fonctions, activités et besoins hiérarchiques des usagers sur la base des activités prévues, des espaces intérieurs nécessaires ou envisagés, des conditions particulières liées aux clients, usagers et lieux envisagés. Cela doit inclure le fonctionnement des lieux, les activités ainsi que les éléments territoriaux des lieux proposées, des facteurs humains, les exigences techniques de bâtiment (codes et règlements, structure, HVAC, entre autres). Développement des critères nécessaires en design afin de formuler le contexte idéal et fonctionnel tout en se servant de l'esthétique et de l'aménagement comme liens véhiculaires à des fins de solution. Ces critères peuvent comprendre des schémas d'analyse et/ou organisationnels liés à l'utilisation, à la hiérarchie et aux besoins exprimés par les futurs usagers des espaces.
- **Buts communs** : Développement des critères ou conditions communs de mise en projet, s'il y a lieu. Développement d'un fil conducteur et utilisation des éléments graphiques et/ou visuels pour exprimer les idées.

3. **La troisième phase (semaines 5-7, 28 septembre au 14 octobre)** a pour objectif le raffinement d'un des deux concepts d'aménagement proposés et qui sera le concept final du projet. Cette phase aboutit avec une présentation préliminaire.

- a. **Finalisation de la problématique urbaine** qui met de l'avant l'insertion du bâtiment (centre de loisirs, hôtel de ville, centre commercial) dans le tissu urbain. Accessibilité physico-spatiale au nouvel équipement et arrimage avec le milieu environnant. Travail sur l'environnement immédiat au lieu. **Travail sur l'espace intérieur** impliquant la forme, la couleur ou la lumière d'une façon intégrale au projet. À ce stade, il est impératif de développer des plans, croquis et autres modes de communication qui illustrent votre concept. Ceci comprend l'exploration des possibilités d'intervention fonctionnelles et esthétiques, avec des concepts possibles des aménagements et ce, en deux et trois dimensions (plans, coupes, croquis tridimensionnels).
- b. **La présentation préliminaire, 14 octobre (25% - Évaluation : 10% concept final; 10% arrimage avec la problématique du lieu; 5% développement en détail et expression)** : Présentation du concept global d'aménagement pour l'ensemble du lieu (immeuble et environs). Schéma de problématique actuelle du lieu et présentation du nouveau rôle de l'équipement dans la structure urbaine du territoire.

➤ **Contenu de la remise** : plan d'ensemble, une coupe de rue, vue axonométrique, un détail à une plus grande échelle illustrant les aménagements proposés. Plan intérieur de l'aménagement proposé avec équipements et mobilier, 4-5 croquis tridimensionnels et une coupe longitudinale avec couleur et matériaux préliminaires proposées.

➤ **Critique par les pairs (texte), 4 novembre (10%)**. Travail réalisé en sous-équipes disciplinaires (2 par équipe) qui comporte 2 parties :

- Partie 1 : Travail de critique orale sur la proposition d'aménagement faite par une des équipes de l'atelier (le choix des équipes sera fait par les enseignants).
- Partie 2 : Travail écrit (5 pages maximum) où on explique ce que le projet qui fait l'objet d'une critique apporte à notre propre projet, tant au niveau de l'aménagement intérieur que du milieu urbain à l'étude.

4. **La quatrième phase (semaines 8-15, 26 octobre au 16 décembre)** vise à développer les projets d'aménagement intérieur et de l'environnement urbain pour donner suite au concept développé et qui permettront de répondre à la problématique élaborée pour le lieu d'étude. Cette phase aboutit avec une présentation finale à l'arrondissement ainsi qu'avec la remise d'un cahier de projet.

- a. **Développement final du projet d'aménagement** intégrant l'immeuble et son environnement urbain. Le projet doit incorporer des questions de forme, couleur ou lumière d'une façon intégrale au projet, ainsi qu'une réflexion concernant l'arrimage de l'équipement avec la structure urbaine du territoire et son insertion dans le tissu urbain (semaine 8 à 10);
- b. **Développement détaillé de la mise en œuvre du projet** : plan d'ensemble, aménagement extérieur et intérieur, mise en œuvre (phasage, PIIA, PPU), plans, coupes/élévations (intérieures et des rues), vues tridimensionnelles, détails développés; couleur et matériaux en format traditionnel et virtuel (semaines 11 à 15);

➤ **Critique intermédiaire : 23 novembre (10%)**.

➤ **Présentation finale** devant des professionnels de l'arrondissement de Montréal-Nord et du promoteur SMARTREIT (les détails de la remise seront fournis plus tard): **9 décembre (30%)**.

➤ **Le cahier de projet, 16 décembre (10%)** : Rapport (30 pages maximum) présentant le diagnostic global du lieu et du contexte (ie. recherche initiale) ainsi que le projet d'aménagement pour le lieu à l'étude (intérieur et environnement environnant) en mettant clairement de l'avant la manière dont le projet répond aux objectifs d'une municipalité amie des aînés et en s'assurant que celui-ci répond bien aux divers documents de planification de l'arrondissement Montréal-Nord.

ÉVALUATION ET NOTATION

Le travail du laboratoire-atelier se fait en équipe, mais sur la base de contributions individuelles équitablement réparties entre les collègues. Par conséquent, même pour les travaux d'équipe, l'évaluation se fait aussi sur une base individuelle et **la note finale constitue une appréciation de l'autonomie, de l'implication et de la progression de l'étudiant dans l'atteinte des objectifs du cours**. Dans le cadre de l'atelier, les rendus, travaux et présentations, seront substantiellement commentés afin d'en faire des outils de progression, et non seulement d'évaluation.

Les critères d'évaluation seront attribués selon les exigences soulignées ci-haut. Chacun des projets élaborés sera présenté verbalement, soit individuellement ou en groupe. À l'occasion, des exercices ponctuels seront intégrés à l'élaboration du projet en cours. Le travail pertinent au projet, incluant l'élaboration de la recherche préalable, des idées visuelles et écrites ainsi que de l'élaboration du projet en question. Les critères d'évaluation des projets seront :

1. La compréhension et l'approfondissement des notions et principes de base du design d'intérieur et de l'urbanisme appliqués à l'élaboration de chacun des projets : la cohérence avec le diagnostic posé, le potentiel créatif et imaginatif de la solution présentée et le degré d'aboutissement de l'application à l'intérieur du projet.
2. L'attitude de recherche, l'initiative, l'effort, la réflexion bi-disciplinaire dans l'élaboration de la problématique, du concept et du projet, l'ouverture à travers la démarche conceptuelle et la rigueur dans le développement du projet.
3. La clarté, le soin, la pertinence et la sensibilité dans la représentation de la problématique étudiée.
4. La qualité de l'élaboration du projet en termes de développement tri-dimensionnel et de formulation du détail des éléments composant l'espace.
5. La composition graphique, incluant la qualité du rendu et la pertinence des documents visuels à main levée et/ou par ordinateur.
6. L'intérêt suscité lors des présentations verbales et la justesse de l'argumentation déployée envers les interventions de(s) participant(s) à la critique.

Évaluation par étapes

Recherche préliminaire	5%
Projet éclair	10%
Présentation préliminaire	25%
Évaluation par les pairs	10%
Critique intermédiaire	10%
Présentation finale	30%
Cahier de projet	10%
<hr/> TOTAL	100%

La notation des cours se fait selon un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points selon le barème suivant :

Lettres	Points
A+	4,3
A – Excellent	4,0
A-	3,7
B+	3,3
B – Très bon	3,0
B-	2,7
C+	2,3
C – Bon	2,0*
C-	1,7
D+	1,3
D – Passable	1,0**
E – Faible (échec)	0,5
F – Nul (échec)	0,0
F* - Échec par absence	0,0

*Note de passage dans un programme

**Note de passage dans un cours

HORAIRE (des ajustements pourront être faits au cours de la session)

	Semaine	Jour	Date	Activité spéciale	Travail
Phase 1	Sem. 1	Lundi Mercredi	31 août 2 sept.	L : Pas de cours M : Début des cours. Présentation de l'atelier	Organisation Recherches préliminaires
	Sem. 2	Lundi Mercredi	7 sept. 9 sept.	L : Férié M : Visite de terrain (am)	Travail sur le terrain Problématique, Programme, Commande
Phase 2	Sem. 3	Lundi Mercredi	14 sept. 16 sept.		
	Sem. 4	Lundi Mercredi	21 sept. 23 sept.	L : Projet éclair (10%) Équipe M : Recherche préliminaire (5%) Équipes de 2	
Phase 3	Sem. 5	Lundi Mercredi	28 sept. 30 sept.		Retour sur le concept choisi et la problématique
	Sem. 6	Lundi Mercredi	5 oct. 7 oct.	L : Directives : présentation préliminaire	Développement du concept
	Sem. 7	Lundi Mercredi	12 oct. 14 oct.	L : Férié M : Présentation préliminaire (25%) Équipe Critique des pairs, partie 1	
		Lundi Mercredi	19 oct. 21 oct.	Semaine de lecture	
Phase 4a	Sem. 8	Lundi Mercredi	26 oct. 28 oct.	L : Critique des pairs, partie 2 (10%) Équipes de 2 Retour sur les présentations	Finalisation du concept
	Sem. 9	Lundi Mercredi	2 nov. 4 nov.		
	Sem. 10	Lundi Mercredi	9 nov. 11 nov.		Projet d'aménagement
Phase 4b	Sem. 11	Lundi Mercredi	16 nov. 18 nov.	M : Directives : présentation finale	Mise en œuvre
	Sem. 12	Lundi Mercredi	23 nov. 25 nov.	L : Critique intermédiaire (10%) Équipe	Développement du projet final
	Sem. 13	Lundi Mercredi	30 nov. 2 déc.		
	Sem. 14	Lundi Mercredi	7 déc. 9 déc.	M : Présentation finale (30%) Équipe	Mise en production
	Sem. 15	Lundi Mercredi	14 déc. 16 déc.	M : Cahier de projet (10%) Équipe	Synthèse

NOTE : Paula Negron sera présente en AM et Tiiu Poldma en PM. Les deux professeures seront aussi présentes conjointement à différentes reprises au cours de la session.

BIBLIOGRAPHIE

(*) Livres se trouvant dans la réserve du cours à la bibliothèque

(**) Articles disponible sur le site StudiuM du cours

Vieillissement et aménagement

(*) Brawley, Elizabeth C. (2006). *Design innovations for aging and Alzheimer's : creating caring environments.* Hoboken, N.J. : J. Wiley. (RA 998.5 B73 2006)

(*) Burton, Elizabeth et Mitchell, Lynne (2006) *Inclusive urban design : streets for life.* Amsterdam : Elsevier, 176 p. (HT 166 B877 2006).

(**) Chaudhury, Habib, Yvonne L. Michael, Ann F. I. Sarte, Atiya Mahmood, Erin M. Keast, Cristian Dogaru et Andrew Wister (2011). « Use of a Systematic Observational Measure to Assess and Compare Walkability for Older Adults in Vancouver, British Columbia and Portland, Oregon Neighbourhoods. » *Journal of Urban Design* 16 (4) : 433-454.

Chapon, P.-M. (2011) *Adapter les villes au vieillissement. Enjeux d'aménagement et de gouvernance.* ICADE, Centre d'analyse stratégique, 96 pages.

Commissariat général à la stratégie et à la prospective (2013) *Vieillissement et espace urbain. Comment la ville peut-elle accompagner le vieillissement en bonne santé des aînés ?* (Note d'analyse 323 - Février 2013) (<http://www.strategie.gouv.fr/system/files/2013-03-28-vieillissement-espace-urbain-na323.pdf>)

Dumbaugh, E. (2008). « Designing Communities to Enhance the Safety and Mobility of Older Adults ». *Journal of Planning Literature* 23(1): 17-36.

Gouvernement du Québec. Secrétariat aux aînés. *Programme Municipalités amies des aînés:* <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/aines/mada/Pages/index.aspx>

Goltsman, Susan M; Iacofano, Daniel S. (2007). *The inclusive city : design solutions for buildings, neighborhoods and urban spaces.* Berkeley, Calif. : MIG Communications, 493 p. (NA 9031 I53 2007). Accès en ligne: <https://archive.org/details/inclusivecitydes00golt>

(**) Gonzalez, Tania et S. Lord (2015). « Les petits et grands défis des déplacements en ville durant la vieillesse : L'expérience de personnes ayant recours à des aides à la mobilité ». *Vie et vieillissement*, Vol. 34 (2) : 13-22.

(*) Hughes, D., Judd, S., Kiyota, E., et Wijnties, M. (2012). *Design for Aging: International Case Studies of Building and Program.* Wiley. com. (AME / NA 2545 A3 D4735 2012)

Imrie, Robert et P. Hall (2001). *Inclusive design : designing and developing accessible environments.* New York : Spon Press, 187 p. Accès en ligne: <http://www.myilibrary.com?ID=2418>

(*) *Les Annales de la recherche urbaine* (revue). Numéro 100, juin 2006: L'avancée den âge dans la ville.

(*) Negron-Poblete, P. et A.-M. Séguin (dir.) (2012) *Vieillissement et enjeux d'aménagement: regards à différentes échelles.* Presses de l'Université du Québec, 250 pages (AME / HQ 1064 C3 V54 2012)

(**) Negron-Poblete, P., et Lord, S. (2014). « Marchabilité des environnements urbains autour des résidences pour personnes âgées de la région de Montréal: application de l'audit MAPPA ». *Cahiers de géographie du Québec*, 58(164) : 233-257.

(*) Rowles, G. D., et Ohta, R. J. (Eds.). (1983). *Aging and milieu: Environmental perspectives on growing old.* London: Academic Press. (AME / HQ 1061 A295 1983)

(*) Rowles, G. D., et Bernard, M. (2013). *Environmental gerontology: Making meaningful places in old age.* Springer Publishing Company, 320 p. (AME / HD 7287.9 E58 2013)

(*) Scott Ball, M. (2012). *Livable communities for aging populations : urban design for longevity*. Hoboken, N.J. : John Wiley & Sons (AME / HQ 1063 B35 2012)

World Health Organisation - Who (2007). *Global Age-friendly Cities: A Guide*, World Health Organisation. (http://www.who.int/ageing/age_friendly_cities_guide/fr/)

(**) Lockett, D., Willis, A., et Edwards, N. (2005). « Through seniors' eyes: an exploratory qualitative study to identify environmental barriers to and facilitators of walking ». *CJNR (Canadian Journal of Nursing Research)*, 37(3), p. 48-65.

(**) Lord, S., et Després, C. (2011). « Vieillir en banlieue nord-américaine. Le rapport à la ville des personnes âgées ». *Gérontologie et société*, 136(1), p. 189-204.

(**) Poldma, T. et Labbé, D. (2015). « Bien vieillir en ville: Améliorer l'accessibilité au centre commercial pour mieux participer ». *Vie et vieillissement*, Vol. 34 (2) : 43-49.

(**) Yip, J., Herbane, H., et Poldma, T. (2015). « Exploration des cadres de construction des rampes d'accessibilité ». *Canadian Journal on Aging/La Revue canadienne du vieillissement*, p. 1-14.

Projet d'aménagement

American Planning Association (2006), *Planning and urban design standards*, Hoboken : John Wiley & Sons. (AME / REF TH 2031 P53 2006)

(*) Jacobs, A. (1993). *Great streets*. London : MIT Press. (AME / NA 9053 S7 J23 1995).

Lidwell, W., Holden, K, Butler, J. (2003). *Universal Principles of Design*. Gloucester, Massachusetts : Rockport.

Mace, R. (1997). *Universal design : housing for the lifespan of all people*. New York, NY : The Center for Universal Design.

Riboulet, Pierre (1998). *Onze leçons sur la composition urbaine*, Paris : Presses de l'école nationale des ponts et chaussées. (AME / HT 151 R535 1998)

(*) Mangin, David et Philippe Panerai (2005). *Projet urbain*, Marseille : Parenthèses, 185 p. (AME / HT 166 M3684 2005)

(*) Parolek, Daniel G, Karen Parolek, Paul C. Crawford (2008) *Form-based codes : a guide for planners, urban designers, municipalities, and developers*. Hoboken, N.J. : J. Wiley & Sons. (AME / NA 9050.5 P37 2008)

Théories et pratique de design; théories sociales ; théories de la perception

Ainley, Rosa (Ed.) (1998), *New Frontiers of Space, Bodies and Gender*, London Routledge.

Arnheim, R. (1995), "Sketching and the Psychology of Design", In Margolin, V. & Buchanan, R. (Eds.), *The Idea of Design : A Design Issues Reader*, Chicago: University of Chicago Press. (AME / NK 1525 I44 1995)

Grosz, E. (1992), "Bodies-Cities", pp.241- 253, In Colomina, B. (Ed.) *Sexuality and Space*, New York : Princeton Architectural Press.

(**) Jackson, Laura E. (2003). "The relationship of urban design to human health and condition", *Landscape and Urban Planning*, Volume 64, numéro 4, pages 191-200

Lynch, Kevin (1976). *L'image de la cité*, Coll. Aspects de l'urbanisme, Paris : Bordas. (AME / NA 9108 L8612)

Merleau-Ponty, Maurice (1945, 1958), *Phenomenology of Perception*, London and New York : Routledge.

Molnar, J. & Vodvarka, F. (1992), *The Interior Dimension : A Theoretical Approach to Enclosed Space*, New York : Van Nostrand Reinhold.

Panerai, Philippe, J.-C. Depaule et M. Demorgan (2002). *Analyse urbaine*, Marseille : Parenthèses, 189 p.

- Perloff, H. (Ed.) (1961), *Planning and the Urban Community*, Pittsburgh: The University of Pittsburgh Press.
- Pye, D. (1978), *The Nature and Aesthetics of Design*, Bethel, CT : Cambium Press.
- Rendell, J., Penner, B., & Borden, I. (2000), *Gender, Space, Architecture: An Interdisciplinary Introduction*, London, UK. : Routledge.
- (*) Rodemann, P. A. (1999). *Patterns in Interior Environments : Perception, Psychology and Practice*, New York : John Wiley & Sons, Inc. (AME / NK 2113 R63 1999)
- Rothschild, J., (ed.) (1999), *Design and Feminism : Re-Visioning Space, Places and Everyday Things*, New Jersey : Rutgers University Press.
- Thomas Mitchell, C. (1993), *Redefining Designing: from Form to Experience*, New York: Van Nostrand Reinhold.
- Toussaint, Jean-Yves et Monique Zimmermann (2001). *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- (**) Van Kamp, Irene, Kees Leidelmeijer, Gooitske Marsman, Augustinus de Hollander (2003). "Urban environmental quality and human well-being: Towards a conceptual framework and demarcation of concepts; a literature study", *Landscape and Urban Planning*, Volume 65, numéros 1–2, 15, pages 5-18.

Éclairage et couleur

- Birren, Faber (1978), *Colour and Human Response*, New York : Van Nostrand Reinhold.
- Brandi, Ulrike & Geissman-Brandi, Christoph (2001). *Lightbook: The Practice of Lighting Design*. Basel, Germany
- Birkhauser – Publications for Architecture.
- Cuttle, Christopher (2003). *Lighting by Design*. Burlington, MA : Architectural Press, Elsevier Science.
- Gordon, Gary (2003). *Interior Lighting*. New York : John Wiley & Sons.
- Illuminated Engineering Society (2009). *Lighting Your Way to Better Vision*. IES CG-1-09, retrieved from <http://www.ies.org/pdf/education/lightingforagingeye.pdf>.
- Kellog-Smith, Fran (1986), *Bringing Interiors to Light : The Principles and Practices of Lighting Design*, New York : Whitney Library of Design.
- Mahnke, Fred (1993), *Color and Light in Man-Made Environments*, New York : John Wiley & Sons.
- Miller, Mary C. (1997), *Colour for Interior Architecture*. New York : John Wiley & Sons.
- Rossignol, Marie-Claire (1999), *Les couleurs; leur puissance et leur pouvoir*, Les Éditions Québecor.
- Sargent, Walter (1964), *The Enjoyment and Use of Colour*, New York : Dover Publications.
- Soucy King, Carol (1997), *Designing with Light, The Creative Touch*, New York : PBC International.
- Whitehead & Randall (1995), *Commercial Lighting, Creating Dynamic Public Spaces*, Rockport, Mass. : Rockport Publishing.
- Winchip, S. (2008). *The Fundamentals of Lighting*. New York : Fairchild.

La créativité et le processus de design; «Brainstorming» et la génération des idées.

- Hanks, K. & Parry, J. (1991), *Wake Up your Creative Genius*, Menlo Park, CA : Crisp Publications, Inc.
- Manovich, L, (2002), *The Language of new media*, Cambridge Press/Leonardo Books, [www. manovich.net](http://www.manovich.net)
- Poldma, T. (2009). *Taking up space: Exploring the design process*. Fairchild Books, 352 pages.
- Wilson, Stephen (2002), *Information arts*. Cambridge, MA : MIT Press/Leonardo Books.

Wrdrip-Fruin, N., & Montfort, N., (Eds), (2003), *The new media reader*, Cambridge, MA : MIT Press/Leonardo Books.

Représentation

Ding, Suining (2011). *Sketching interiors : from traditional to digital*. New York : Fairchild Books, 300 p. (AME / NK 2113.5 D56 2011)

Chiappero, Michel (2002). *Le dessin d'urbanisme : de la carte au schéma-concept, construire les projets de villes et de territoires : manuel à l'usage des urbanistes*, Lyon : CERTU. (AME / HT 169 F7 C55 2002)

Laseau, P. (2001). *Graphic Thinking for Architects and Designers*, New York : John Wiley & Sons, Inc.

Margulies, N. (2002), *Mapping Inner Space : Learning and Teaching Visual Mapping*. (2nd Ed.), Tucson, Arizona : Zephyr Press.

Masboungi, A. (2010). *Dessine-moi une ville*. Paris : Éditions le Moniteur. Collection Projet urbain, 176 p. (AME / NA 9031 D47 2010)

Miller, S. F. (1995), *Design process : A primer for Architects and Interior Designers*. New York : Van Nostrand Reinhold.

Mitton, Maureen (2012). *Interior design visual presentation : a guide to graphics, models, and presentation techniques*. Hoboken : Wiley, John Wiley & Sons, Inc. , 310 p. (AME / NK 2113.5 M58 2012)

Sites des manufacturiers et autres sites web:

www.ingo-maurer.com ; www.colorkinetics.com ; www.sun-led.com ; www.kingbright-led.com

Table de concertation des aînés de l'île de Montréal : <http://www.tcaim.org/>

Important : Tous les documents écrits doivent être réalisés avec minutie, rédigés de façon claire et doivent avoir fait l'objet d'une révision orthographique et grammaticale rigoureuse. Tout rapport dont la rédaction est insatisfaisante sera remis à l'auteur pour correction avant d'être corrigé. De même, tous les tableaux, cartes, graphiques et photos inclus dans les documents doivent être commentés. Les différentes sections des documents devront comporter des sous-titres qui introduisent l'information qui sera présentée. **Tout retard dans la remise des travaux sera pénalisé.**

Utilisation des données cartographiques : L'étudiant inscrit à l'atelier s'engage à utiliser les données cartographiques qui lui sont fournies, en format ArcGIS ou autre, exclusivement dans le cadre des activités de l'atelier AME3030A de la session d'automne 2015. Les données ne peuvent être retransmises, en totalité ou en partie, à un tiers.

Toute production cartographique qui utilise les données fournies en format ArcGIS devra comporter la mention suivante : « Source des données cartographiques : Arrondissement de Montréal-Nord ». Toute autre utilisation des données devra faire l'objet d'une entente avec l'arrondissement Montréal-Nord.

INTÉGRITÉ, FRAUDE ET PLAGIAT

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site <http://www.integrite.umontreal.ca/> de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.